ORDRE DU JOUR
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2024

Heure : 19 h
Endroit : Hôtel de ville

1. Adoption de l'ordre jour :

1.1. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 12 février 2024.

2. Administration générale :

2.1 Paiement de frais professionnels de la firme Pierre Bourdages Architecte – Autorisation.
2.2 Équité salariale 2021 – Autorisation de paiement.

3. Travaux publics :

3.1 Route Saint Georges – Autorisation du paiement de la retenue.

4 Urbanisme :

4.1 Demande à la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) – Autorisation.

5 Autres :

5.1 Période de questions.
5.2 Levée de l’assemblée extraordinaire du 12 février 2024.